







La démarche pas-à-pas : Prendre un rendez-vous téléphonique **ETAPE 1/6**: L'assuré prend un rendez-vous téléphonique



Pour prendre un rendez-vous, l'assuré clique sur « **Prendre un rendez-vous téléphonique** »

La démarche pas-à-pas : Prendre un rendez-vous téléphonique **ETAPE 2/6**: L'assuré sélectionne le motif de son rendez-vous

L'assuré choisit le motif de son rendezvous parmi ceux présentés

> Puis il valide le motif





Il est rappelé à l'assuré que le rendez-vous choisit concerne uniquement le motif saisi, tout autre motif ne pourra pas être traiter lors de ce rendez-vous





Q ETAPE 3/6: L'assuré choisit la date et l'heure de son rendez-vous téléphonique



L'assuré sélectionne la date voulue pour son rendez-vous

Si aucune date ne lui convient, l'assuré peut cliquer sur « **Voir plus de disponibilités** » afin d'afficher plus de dates possibles pour son rendez-vous

Une fois la date sélectionnée, l'assuré choisit l'horaire du rendez-vous et clique sur « **Confirmer l'heure du rendez-vous** » pour continuer







L'assuré consulte le récapitulatif de sa prise de rendez-vous puis si cela lui convient, il clique sur « **Confirmer votre rendez-vous** »

Si l'assuré souhaite modifier le motif ou la date il clique sur l'icône « > »

La démarche pas-à-pas : Prendre un rendez-vous téléphonique **ETAPE 4/6 (bis)**: L'assuré confirme la prise de son rendez-vous téléphonique



Une fois le rendez-vous confirmé, il y'a 3 cas possible



Cas 1 :

Le rendez-

vous est

confirmé





Cas 3 :

Un rendezvous pour un autre motif est déjà positionné sur le créneau sélectionné, l'assuré doit choisir un autre horaire

La démarche pas-à-pas : Prendre un rendez-vous téléphonique **ETAPE 5/6**: L'assuré accède au tableau de bord des rendez-vous téléphonique



L'assuré consulte le récapitulatif des rendez-vous en cours et peut **consulter le détail et les modifier** en cliquant sur l'icône « > »

Une fois le rendez-vous validé, l'assuré reçoit également un mail de confirmation pour la prise du rendezvous téléphonique



L'assuré peut également prendre un autre rendezvous téléphonique



ETAPE 6/6: L'assuré consulte le récapitulatif de son rendez-vous

L'assuré peut consulter le détail d'un rendez-vous planifié

Il peut changer la date du rendez-vous en cliquant sur « Déplacer le rendez-vous »

Il peut également changer le numéro de téléphone portable en cliquant sur « Modifier vos informations »



Via cette page de récapitulatif, l'assuré peut également :

- Ajouter dans son agenda son rendezvous
- Supprimer le rendez vous

L'assuré peut également revenir au tableau de bord des rendez-vous téléphonique



ETAPE 6/6 (bis): L'assuré peut modifier son rendez-vous via le récapitulatif

+++0 VIRGIN ♥ 421 PM	\$ 22%
Modification du rendez-vou	15
Sélectionnez la nouvelle date de vot rendez-vous	re
Vendredi 11 mars	~
Samedi 12 mars	~
Lundi 14 mars	~
Mardi 15 mars	~
Mercredi 16 mars	~
Jeudi 17 mars	~
Vendredi 18 mars	~
Voir plus de disponibilités	\supset
Confirmer Theure du rendez vo	us





Si l'assuré clique sur « **Déplacer le rendez-vous** », il est inviter à choisir une nouvelle date Une fois le nouvel horaire sélectionné, l'assuré reçoit la confirmation de son changement de date Si aucune créneau est disponible, l'assuré reçoit un message l'invitant à supprimer son rendez-vous pour en positionner un nouveau